



Rejet de demande de naturalisation

Par **Bigzouk80**, le **26/05/2011** à **18:44**

Mesdames, Messieurs, rnrnJe souhaiterais avoir des conseils par rapport au rejet de ma demande de naturalisation.rnrn J'ai reçu aujourd'hui une lettre de rejet dans laquelle on me reproche un défaut de loyalisme à l'égard des institutions de la république française. Des faits qui sont graves et s'ils étaient vrais méritent effectivement le rejet. Mais le problème est que je n'ai eu de tels comportements et je ne sais d'où proviennent ses accusations.rnrn Je voudrais savoir comment procéder dans ce cas au recours et, si je peux également déposer une plainte en diffamation contre X.rnrn Je cite les faits qui me sont reprochés : rnrn En effet, vous êtes connu en raison des activités à des fins de prosélytisme religieux que vous avez menées en 2005 dans la ville de XXX ou vous résidiez à l'époque.rnrn A l'époque vous abordiez les gens dans les rues de XXX, en leur faisant croire que vous pouviez leur apporter une aide pour trouver un emploi et un logement. Cependant, très rapidement, il s'est avéré que vous leur teniez un discours dans lequel, vous évoquiez des problèmes d'intégration, de laïcité, de racisme contre l'islam, et vous défendiez l'instauration d'une république islamique française>>. A travers le prisme de l'islam vous commentiez alors les conflits internationaux, la situation en IRAK, la violation des lieux sacrés par l'armée américaine, le conflit israélo-palestinien et la victoire du mouvement terroriste du Hamas dans la bande de Gaza, dont vous félicitez de surcroît les actions.rnrn Ce comportement démontre un défaut de loyalisme de votre part à l'égard de nos institutions républicaines. >>rnrnrn **Je rappelle que je ne n'ai jamais participé à de telles activités ni appartenir à quelque groupe que soit** Je vous remercie d'avance pour vos conseils